

« désireuses d'obtenir du blé de la Mer Noire ne font pas sentir leur influence, leur demande ne sera pas écoutée. » La Chambre sera, sans doute, très-flattée d'un compliment si bien placé sous la plume de son organe officiel. Elle se dira qu'elle est bien bonne de payer si cher l'honneur d'être fouettée par une main qu'elle nourrit depuis tant d'années.

Dans le cours des débats, dit encore le rumeur, M. Perrault, voyant que son affaire prenait une mauvaise tournure, a imaginé un nouveau moyen de s'assurer une majorité. M. Pilote votait contre lui. Une voix de moins dans l'opposition était une affaire capitale pour le succès de la spéculation. Donc, il fallait mettre cette voix de côté. Il a récusé M. Pilote comme ne représentant pas suffisamment l'école d'agriculture de Saïte-Anne, comme professeur. M. Pilote a répondu qu'il siégeait dans cette chambre en vertu d'un diplôme obtenu de l'hon. Surintendant de l'éducation, M. Chauveau, lors de l'organisation de la chambre actuelle en 1857, et que tant que ce diplôme ne serait pas annulé, il prendrait part aux délibérations et voterait en conséquence. M. Pilote a ajouté qu'il avait toujours siégé régulièrement et pris une part active dans tous les procédés de la chambre d'agriculture, sans que jamais personne ait pensé de le mettre à la porte. Cette courageuse hardiesse était réservée à M. Perrault, l'homme des grandes initiatives.

La proposition de M. Perrault a été repoussée.

M. Perrault a, sans doute, oublié qu'il a siégé lui-même pendant plus d'un an dans la chambre d'agriculture, sans diplôme de qui que ce soit, mais seulement comme professeur de son école d'agriculture de Varennes, qui n'a jamais existé en dehors de son prospectus.

A propos des scrupules de M. Perrault, j'ajouterai un autre fait entre mille.

En 1860, M. Perrault était secrétaire de la chambre d'agriculture et rédacteur de l'*Agriculteur*, son organe officiel. Sa conduite à l'exposition provinciale de Québec avait comblé la mesure. La chambre le força à résigner sa place de secrétaire. Il voulut s'en venger. Trois mois plus tard, au moment où les sociétés d'agriculture se réorganisent et élisent quatre membres de la chambre d'agriculture, M. Perrault leur envoie une circulaire proposant trois nouveaux noms à la place de MM. DeBlois de Québec, Dostaler de Berthier, et Turgeon, de Terrebonne. Mais pour donner à cette liste un vernis d'authenticité, afin de mieux surprendre la bonne foi des sociétés, il s'introduit furtivement dans le bureau du secrétaire de la chambre d'agriculture, M. Chagnon, met la main sur la clef du bureau, cachée dans un endroit secret, saisit le sceau de la chambre et donne à sa liste un caractère authentique, sans le signer toutefois. La plupart des sociétés trompées par ce stratagème crurent avoir affaire à un document de la chambre. Elles pensèrent que les trois membres cités plus haut avaient résigné en faveur des trois nouveaux noms proposés. L'élection fut donc emportée par cette manœuvre de M. Perrault.

Mais il est temps de finir. Cette lessive devient ennuyeuse. Ce n'est pourtant que le commencement. Je ne dirai rien de cette formule de compliments à son adresse qu'il vient d'envoyer à toutes les sociétés d'agriculture. Elles n'ont qu'à signer et le compliment est fait. Ces éloges ont seulement l'inconvénient de sortir du même moule. Quatorze sociétés ont eu le courage d'y mettre leurs noms. Avalanche de claques. Le parfum de cet encens n'est pas délicat. C'est de la grosse résine à trois sous la livre brûlée dans des casseroles de tôle.

La conclusion pratique de tout cela est que l'organisation de la chambre d'agriculture est vicieuse. Il faut la mettre à l'abri des coups de mains et des surprises de l'intrigue, ou de la spéculation, deux plaies honteuses qui ne peuvent que la déconsidérer aux yeux du public. Ceux qui sont chargés d'y voir ne doivent

pas manquer de s'en occuper. L'occasion est favorable. La mesure est pleine, elle déborde. Il faut donner au gouvernement plus de pouvoir pour contrôler l'emploi des deniers, et choisir lui-même quelques membres parmi les sommités agricoles du pays, afin de contrebalancer les membres élus par les sociétés toujours exposées à la cabale, à l'intrigue et aux surprises.

Ce qui vient de se passer dans l'assemblée du 16 du courant, et ce que M. Perrault vient d'écrire dans sa *Revue* font voir que notre organisation agricole a besoin d'une réforme radicale.

C'est M. Perrault lui-même, l'organe officiel de la chambre d'agriculture, qui s'est donné la triste mission de lancer la première pierre contre le corps vénérable qui lui donne du pain et une bonne position. Voici les derniers mots de l'article cité plus haut : « Rester plus longtemps dans l'inaction lorsque toutes les sociétés de comté prennent une si louable initiative, ce serait donner raison à l'opinion malheureusement trop générale de l'inutilité de la chambre d'agriculture au point de vue du progrès agricole. Elle a été créée dans le but de donner, de diriger le mouvement et non pas de le recevoir des sociétés. Il faut donc que la chambre joue son rôle dans l'organisation agricole ou qu'elle abdique. » *Revue agricole*, décembre, 1868, page 69.

Ou qu'elle abdique ! défi outrageant que son auteur devrait au moins avoir assez de respect pour lui-même pour le faire imprimer ailleurs que dans le journal qui lui sert de piédestal.

Vraiment, il n'a pas la main heureuse, ce vaillant champion de la cause agricole, soit qu'il écrive, soit qu'il essaie de créer. Qu'a-t-il fait de solide et de durable depuis dix ans ? Rien, si non des avortements. Tout ce qu'il touche, périt.

Sa nouvelle importation aura pour lui des conséquences d'autant plus désastreuses qu'il aura intéressé à son succès un plus grand nombre de personnes. Puissé-je être dans l'erreur !

—(Journal de Québec.)

QUI VIVRA VERRA.

Nous publierons dans le prochain numéro l'article de la *Mi-nerve*, sur le même sujet.

Petite chronique agricole

Nous avons eu une température fort variée depuis le milieu de la semaine dernière ; nous sommes passés tour à tour du froid au dégel. Par moment on aurait pu croire à l'arrivée du printemps : le ciel était pur et le soleil répandait une douce chaleur. Samedi le vent du sud et la pluie ont fait à la neige une guerre acharnée. Aussi les rivières, gonflées par le dégel, coulaient comme en avril. Actuellement, depuis l'Islet jusqu'à la Rivière-du-Loup, les champs sont en partie découverts. Nous connaissons même certaines localités où les chemins d'hiver ont failli disparaître.

On désire vivement l'arrivée d'une bonne bordée de neige pour soustraire ces champs à la funeste influence du froid. Il en est tombé une petite quantité dans la journée de mardi, mais trop peu pour satisfaire le légitime désir des cultivateurs justement inquiets.

RECETTE AGRICOLE

Pour se débarrasser des rats.

Couvrez le plancher autour du trou à rats d'une légère couche de potasse caustique humide ; quand les rats marchent dessus, ils se brûlent les pattes, qui deviennent douloureuses, et ils les lèchent pour les guérir ; leurs langues à leur tour s'enflamment, et ils fuient des lieux si dangereux ; non seulement on ne les revoit plus, mais on dirait qu'ils préviennent les voisins, car, pour un temps au moins, la maison est purgée de ses hôtes incommodes, quoiqu'ils abondent dans les environs.—(Le Canadien.)